

Avis de constitution

SOCIETE « FARMERS & COMMODITIES » en abrégé « FACOM »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot  
103, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FARMERS & COMMODITIES » en  
abrégé « FACOM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Conseils d'entreprises,
- Commerce général,
- Commerce international,
- Activités informatiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot  
103, Ilot 01

Dirigeant(s) M SAVADOGO OUMAROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13201 du 06/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86585/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

